

**Concours littéraire des 60 ans de l’IPPF : Des lauriers pour Alizata KOUDA**

*L’avortement clandestin, un sujet tabou ? C’est pourtant en jetant un regard critique, interpellateur et humain sur ce sujet que Alizata KOUDA, volontaire de l’Association Burkinabè pour le Bien-Être Familial (ABBEF) a été récompensée par le 1er prix de la dissertation organisée par la Fédération Internationale pour la Planification Familiale (IPPF) à l’occasion de la célébration de ses 60 ans. La pertinence du sujet et surtout sa qualité ont émerveillé le jury du prix du concours littéraire. Nous vous proposons en intégralité cette œuvre de Alizata KOUDA.*

***MORT MERITEE !?***

Selon l’Organisation Mondiale de la Santé, l’avortement est l’interruption de la grossesse avant que le fœtus ne soit viable, c'est-à-dire capable de mener une vie extra utérine indépendante. Il est soit spontané, soit provoqué.

L’avortement spontané est défini comme étant l’expulsion prématurée et naturelle des produits de la conception dans l'utérus, à savoir l'embryon ou le fœtus non viable. L’avortement provoqué est celui qui résulte de manœuvres délibérées entreprises dans le but d’interrompre la grossesse. Une grossesse peut être interrompue volontairement sans raison médicale par intervention humaine. On parle alors d’interruption volontaire de grossesse ou IVG. L’avortement provoqué peut être à risque si les complications mettent en jeu le pronostique vital de la femme ou entrainent une morbidité.

Ces définitions scientifiques permettent plus ou moins un encadrement juridique de l’avortement mais n’ont pas vocation à prendre en compte les conséquences médicales, sociales et psychologiques de l’avortement sur la femme et son entourage. En effet, l’avortement ne se résume pas seulement à des questions de légalité et d’éthique. Au delà de ces questions inhérentes à la société, se pose la problématique de la détresse individuelle pour celles qui survivent à l’avortement et celle de la culpabilité refoulée des proches des femmes qui en décèdent.

Sortons des sentiers battus du droit à la vie et du droit à disposer de son corps. Oubliez la logique carrée et bien pensée mathématiquement et imaginez la souffrance que nous vivons au quotidien à vos cotés dans l’indifférence feinte…

Au nom de quoi vous nous obligez à demeurer muettes, à ruminer seule notre détresse, notre peine physique et psychique après un avortement ? Pouvez vous vous réjouir quand votre fille, femme, sœur, mère succombe des suites d’un avortement clandestin ? Dites vous qu’elle a mérité sa mort ?

Lorsque nous sommes déterminées à avorter, nous le faisons même si c’est au péril de notre vie. Mais est-ce pour autant que nous méritons la mort ? Doit-on me réfuter le droit à la vie parce que j’ai avorté ? On me parlera de l’éthique, du salaire du péché… Quand on est face à un problème, la perception qu’on a de l’éthique devient fluctuante, en fonction de notre environnement, notre éducation, nos vécus, nos besoins et surtout notre détresse. La vision de l’éthique d’une mineure face à une grossesse qu’elle n’a même pas imaginé sera différente de celle d’un homme qui ne tombera jamais enceinte, différente de la vision d’une femme stérile ou qui ne conçoit pas la vie sans un enfant. Comme le souligne bien Blaise PASCAL : « Vérité en deca des Pyrénées, erreur au delà. »

Lorsque nous sommes jeunes, avec sur nos épaules frêles, l’espoir de toute une famille pour qui votre avenir est déjà tracé : études universitaires, boulot, mariage, enfants, il ne nous reste plus beaucoup de choix. Une famille qui de façon sournoise et insidieuse vous rappelle dès que l’occasion se présente, l’histoire de votre cousine de quatre ans votre cadette, expulsée sans ménagement ni compassion, de la cour familiale pour raison de grossesse et qui erre tel une âme en peine. Cette cousine qui n’a plus accès à la maison qui l’a vue naître, où elle a grandi. (…) Qui n’a plus le droit d’adresser la parole à aucun homme de sa famille paternelle, ni son père ni ses oncles même pas son frère jumeau… Si seulement elle pouvait compter sur le soutien de son petit ami, lui qui lui jurait inlassablement qu’il l’aimera toute sa vie. Le jeune collégien a pris peur et a fuit ses responsabilités, réfuté sa paternité.

Vous lui rendez visite de temps à autre chez la tante auprès de laquelle elle a trouvé refuge. Son calvaire vous fait supplier Dieu pour que cela ne vous arrive jamais. Mais un beau matin vous faites un test suite à un retard dans votre cycle menstruel, quand vous voyez les deux traits roses, c’est toute une vie qui semble s’effondrer devant vous. Un cri de détresse nait au plus profond de vous mais vous l’étouffez et pleurez en silence. Des jours durant vous pleurez, vous vous demandez pourquoi vous. Vous vous dites : « Et pourtant j’ai compté et ce n’était pas ma période fertile ». Vous ne savez pas qu’en comptant il fallait commencer par le premier jour des règles et non le dernier…

Dans un coin de votre chambre d’université vous gémissez seule sans une oreille pour vous écouter. Finalement, vous vous souvenez qu’au détour d’une conversation, une amie avait parlé d’un monsieur qui faisait des miracles moyennant une somme de vingt cinq mille (25000) francs CFA. Les jours qui suivent, vous n’avez qu’un seul objectif : rassembler le maximum d’argent en demandant aux amis (es), aux parents sans avouer ce à quoi est destiné l’argent.

Finalement vous rassemblez l’argent et allez très matinalement (à 6h00 précisément) chez le faiseur de miracles sans réelle préparation mentale, en pensant qu’en cinq minutes ce sera fini. Vous êtes loin d’imaginer ce qui vous attend quand après remise de l’argent, sans demander le nombre de mois gestationnel, il vous dit d’aller au fond de la pièce et de vous allonger sur la natte. Vous êtes comme dans un rêve. Vous en êtes vite tiré par la douleur vive qui traversera vos entrailles. Muni de deux rayons métalliques pour vélos, aiguisés, le faiseur de miracles vous transperce le col de l’utérus pour l’ouvrir, tout en vous intimant l’ordre de ne pas crier sous peine d’être renvoyé d’où vous venez. Vous vous mordez la main jusqu’au sang pour étrangler ce cris qui ne cesse de monter. Il continu de piquer inlassablement. Votre calvaire semblera durer une éternité durant laquelle votre vie défile : Ma vie… Vous maudissez vos parents, votre petit ami et surtout vous-même…

Enfin quand le faiseur de miracles dit, « Lèves-toi c’est fini …», vous ne sentez plus vos jambes. Il vous faudra quelques minutes pour retrouver votre motricité. Il vous remet un gros morceau de coton pour retenir le sang et vous laisse partir sans aucun antibiotique ni ordonnance. Le long des kilomètres qui vous séparent de la cité universitaire, vous vous faites une auto flagellation, un procès moral dans les règles de l’art. Dans votre chambre d’étudiante vous saignez abondamment et la douleur est lancinante. Par instinct de survie vous faites appel à une amie étudiante en faculté de médecine. Cette dernière recevra vos aveux à demi-mots et vous lui faites jurer de ne jamais rien révéler. Elle vous fait des remontrances et un autre procès avant d’aller vous acheter des antibiotiques et anti spasmodiques.

Vous vous en sortez et obtenez votre diplôme et un emploi par la suite. La famille est heureuse car vous subvenez à leur besoin. Tout est bien qui fini bien peut on penser !? Toute votre vie est à jamais tourmentée car vous ne pouvez et ne devez jamais en parler de peur d’être stigmatisée, rejetée, de peur de tomber sous le coup de la loi. Pas de confidence pour vous soulager.

Le pire c’est quand la vie semble s’acharner contre vous. Vous forçant à revivre votre calvaire par procuration.

Une amie qui vous est si chère doit se marier dans les deux mois mais elle découvre qu’elle est enceinte. Enceinte de son futur mari mais ne peut garder sa grossesse. Son fiancé ne veut pas de cette grossesse. Pas maintenant, pas avant le mariage. Il veut d’un mariage religieux en bonne et due forme donc pas avec une femme enceinte. Elle ne veut pas « déshonorer » sa famille en étant enceinte avant d’être mariée. Sa mère bien aimée mourrait de chagrin si elle venait à l’apprendre.

Son fiancé et elle optent pour l’avortement. Ce qu’elle ignore c’est que le chemin sera long et périlleux mais elle le fera seul, sans son fiancé. Celui-ci la laisse gérer la question de l’avortement et se contente de lui verser l’argent nécessaire. Selon lui « c’est une affaire de femme ».

Elle se tourne vers nous ses amies et demande de l’aide. Nous tentons en vain de l’en dissuader mais rien n’y fit. Je sais qu’elle va vivre un enfer, je lui explique quand je me retrouve seul avec elle. Mais quand une femme décide vraiment d’avorter rien ni personne ne peut l’en dissuader.

Je le sais mieux que quiconque… Après maintes explications sur les risques, la douleur, elle fit mine d’avoir accepté. Environ une semaine après, elle nous appelle en catastrophe, elle va très mal. Elle s’est fait avorter dans un petit village dont elle tait le nom. Durant des jours elle l’a caché à tous.

Souffrant seule et buvant des décoctions censées éviter l’hémorragie et les infections. Quand elle s’est décidée à aller à l’hôpital, elle a reçu une leçon de moral en lieu et place de soins avant de se faire injurier et traiter de criminelle. On lui a fait savoir qu’ils n’avaient pas fini de traiter ceux qui voulaient vivre…

Nous nous sommes résolues à la conduire dans une clinique privée après son appel. Par la suite nous avons avertis sa famille et son fiancé. En quelques heures elle est passée de vie à trépas. Que de larmes et cris d’incompréhension, de désarroi, de rêves brisés à jamais.

Lorsque la famille appris la cause de son décès, j’ai pris toute la mesure de l’égoïsme, de l’hypocrisie et de la cruauté humaine. Son fiancé a feint de ne pas savoir qu’elle était enceinte et demandait pourquoi elle en est arrivée là.

Sa mère chérie était inconsolable et regrettait de n’avoir pas su écouter sa fille et comprendre entre ses mots. Comment, elle, sa mère n’a pu deviner la détresse de sa fille ? Comment elle, sa mère, a pu rester autant aveugle face à l’agonie de sa fille ? Son père fut celui qui m’a le plus choqué, le regard vide mais déterminé, il jurait que le corps de cette fille impie ne franchirait pas le seuil de sa concession. Cette fille en qui il avait placé ses espoirs l’avait déshonoré. Cette fille mécréante avait osé penser à ôter une vie. La vie humaine, œuvre de Dieu, cette vie sacrée parmi les choses les plus sacrées. Une seule envie me taraudait l’esprit : étouffer ses paroles sans humanité indigne d’un père. Comment osait-il parler du caractère sacré de la vie, lui qui est un fervent militant de la peine de mort ? Lui qui s’extasie lorsqu’ un voleur est battu à mort par une foule ou qui contribue à sa mise à mort ? Une vie n’équivalait-elle pas à une autre ? Et la vie de sa fille ? N’était-elle pas sacrée ?

Il nous accusait, nous, ses amies de l’avoir poussé à la débauche, au péché et ensuite au crime. Il nous a par la suite chassées comme des pestiférées en disant que nous avions tué sa fille.

Par la suite j’appris qu’elle fut enterrée le lendemain de son décès. Son père avait tenu parole, son corps n’eut pas accès à la demeure familiale ! De la morgue, elle fut conduite à sa dernière demeure dans la discrétion la plus totale car son père avait tenu à n’informer personne. Cette honte devait rester en famille et servir de leçon à ses autres filles. Il les renierait si elles avaient le malheur de tomber enceinte avant le mariage. Jamais il ne leur pardonnerait ce sacrilège même dans la mort.

Je me demande encore s’il a vraiment aimé sa fille un jour ou si elle constituait juste sa rente de retraité… Avait-elle mérité un tel mépris même dans la mort ? Ne sommes-nous pas vos enfants ?

La chair de votre chair que vous avez choyé tant d’année ? Est-elle devenue en quelques minutes un organe gangrené qu’on s’empresse d’amputer et d’enterrer pour éviter qu’il n’empoisonne le reste du corps ? Si votre amour pour nous est conditionné et si éphémère, gardez-le pour vous et laissez nous mourir seul mais dans la dignité… Notre seul crime est de vous aimer au point de nous oublier!!!! En général nous optons pour l’avortement de peur de vous décevoir, de peur de gâcher vos beaux rêves, mais surtout par crainte de vous perdre… L’avortement pour nous n’est pas un acte égoïste, mais la manifestation du grand amour que nous vous vouons ou de la crainte que vous nous inspirez.

Son décès, son enterrement caché et les propos de son père me hantèrent des mois durant. Au début je tentais de soulager ma conscience en me disant que son père avait tord. Nous n’avons rien à nous reprochés quant au décès de notre amie. Finalement avec le temps et le recul, j’ai admis douloureusement qu’il avait raison. **NOUS** l’avons tué.

Nous, ses amies pour ne l’avoir pas assez écouté, accompagné, comprise. Mais avant tout pour n’avoir pas partagé avec elle le peu de connaissances que nous avions en matière de santé sexuelle et reproductive avant qu’elle ne tombe enceinte.

Moi pour n’avoir pas su l’écouter et la comprendre en dépit de mes connaissances et expériences sur l’avortement, ses risques et ses douleurs physiques mais surtout psychiques.

Mais également eux ses parents pour ne lui avoir donné aucune éducation adéquate en matière de santé sexuelle et reproductive. Eux, pour ne l’avoir pas écouté, pour n’avoir pas vu sa détresse. Bref, eux pour avoir failli dans leur rôle de parents.

Son fiancé pour sa lâcheté, son égoïsme, sa surdité face à ses angoisses, son obstination à vouloir lui faire avorter sans peser objectivement le pour et le contre. Elle, pour s’être oublié au profit de ses parents et son fiancé…

Nos gouvernants et la société civile pour leur aveuglement sournois face à la problématique de l’avortement. Leur refus de voir la nécessité de mettre en place des services post avortement adéquats où on soigne et conseille sans juger, sans moraliser ni dénoncer, à défaut de légaliser et encadrer l’avortement. Ainsi, nous auront un égal accès aux soins et éviterons une « légalisation » officieuse de l’avortement pour les plus riches qui peuvent s’offrir discrètement les soins d’excellents praticiens…

La société entière qui nous condamne à un silence permanent et perpétuel au risque d’être sujettes à une peine de prison et /ou une lourde amende nonobstant l’exclusion sociale.

Tous ensemble, **NOUS** l’avons tué en feignant d’ignorer que tomber enceinte c’est comme apprendre à nager. Lorsque les conditions optimum sont réunies, c’est si simple avec un minimum d’accompagnement. Il suffit de remuer de façon synchronisée les jambes et les bras. Mais dès lors qu’on prend peur, lorsqu’on panique et qu’il n’y a personne à nos cotés, on se noie immanquablement.

En définitive, il ne s’agit ni de combattre, ni encourager, ni banaliser l’avortement, mais juste assumer notre devoir collectif d’éducation, d’information, de sensibilisation, d’offre de service de santé pour éviter les grossesses non désirées. Et lorsque malheureusement on a échoué dans notre mission, il faut qu’on se remette humblement en question. Ainsi on évitera de porter des jugements et tout simplement avec humanité, on accompagnera la femme.

L’avortement est certes un choix, mais un choix difficile, très lourd à porter. Il laisse des traces indélébiles qui marquent à vie si on ne perd pas la vie !!!!

Nous devons toujours garder à l’esprit qu’aucune femme n’opte pour l’avortement avec joie et que l’interruption d’une grossesse ne sera jamais une partie de plaisir, ni un acte anodin… Comme l’a si bien résumé Christine PEDOTTI « Soyons sérieux, on n’est pas pour l’avortement, pas plus qu’on est pour la guerre. Mais parfois, il faut faire la guerre. » LE VECU, DE LA VIE…

***Alizata KOUDA***

***Volontaire, Vice- Présidente Nationale de l’ABBEF***

Contact :

Association Burkinabè pour le Bien-Être Familial (ABBEF)

01 BP 535 Ouagadougou 01

Téléphone : (226) 50 31 75 10/ 50 31 05 98

Email : abbef@fasonet.bf

Vous pouvez également contacter Alizata KOUDA, email : koudaliz@yahoo.fr.

L’ABBEF est affiliée à l’IPPF, la plus grande ONG au monde active sur les questions de santé sexuelle et de la reproduction.